Fiche technique

NOV'LIQUIDE PLONGE MANUELLE

Code : NOVVA

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide visqueux
Couleur : jaune
Odeur : citron
pH à l'état pur : 7 ± 0,2
Densité à 20°C : 1,030 ± 0,005
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton 12 x 1 L
Carton 2 x 5 L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Formule déposée au centre antipoison de NANCY. Tél : 03.83.32.36.36
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Date de création : 25/03/2010
Date de révision 1 : 22/10/2012

ELCOPHARMA
20, rue Edouard Bouthier
F.89500 Villeneuve sur Yonne
Tél: (0)3.86.87.63.63
Fax : (0)3.86.87.35.35
info@elcopharma.com
www.elcopharma.com

NATURE CHIMIQUE

- Tensio actifs anioniques
- Agent viscosant
- Composition parfumante
- Conservateur

USAGES ET PROPRIETES

NOV' LIQUIDE PLONGE MANUELLE, agréablement citronné, est destiné spécialement au lavage manuel des ustensiles de cuisine :
- Vaisselle, verrerie, couverts, batterie de cuisine,
- Plans de travail.

NOV' LIQUIDE PLONGE MANUELLE peut être également employé pour l'entretien des :
- Sols (carrelages, revêtements),
- Murs (peintures lavables),
- Surfaces stratifiées,
- Carrosseries de véhicules.

NOV' LIQUIDE PLONGE MANUELLE est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

Diluer le produit dans l'eau tiède de préférence, à raison de 5 à 10 ml par litre d'eau, selon le degré de salissure. Laver, puis rincer à l'eau potable dans le cas de contact alimentaire possible. Laisser égoutter et sécher s'il s'agit de récipients.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Port des gants de ménage recommandé en cas d'emploi prolongé.
- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer immédiatement à l'eau.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE

Conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CEE et leurs adaptations

Non concerné

TRANSPORT ADR

☒ Non Soumis
☐ Soumis (cf. paragraphe 14 de la Fiche de Données de Sécurité)

CODE DOUANIER

3402.90.90